



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laïcité : zéro pointé pour le ministère de l'Éducation nationale !

En cette période de rentrée, le ministère de l'Éducation nationale vient de lancer une campagne d'affichage sur le thème de la laïcité destinée à l'espace public et aux établissements scolaires.

Cette campagne se fait le relais de poncifs et de préjugés inquiétants qui n'ont rien à voir avec le concept même qu'elle est censée promouvoir.

En effet, les légendes et photos des huit affiches (« Permettre à Milhan et Aliyha de rire des mêmes histoires, c'est ça la laïcité », « Permettre à Sacha et Naïssa d'être dans le même bain, c'est ça la laïcité », « Tout faire pour que Imrane, Axelle et Ismael pensent par eux-mêmes, c'est ça la laïcité ») ont plus à voir avec la notion d'intégration qu'avec celle de laïcité.

Alors même que le ministère prétend former les enseignants sur cette thématique, cette campagne manie dangereusement des clichés associant des représentations stéréotypées « prénoms - couleurs de peau - confessions religieuses ». Elle suggère, ainsi, que certaines confessions religieuses seraient prétendument un frein au « vivre ensemble » ou à la laïcité.

Tout ceci revient à stigmatiser des individus, au lieu de créer les conditions d'une réelle égalité des chances pour toutes et tous.

L'urgence est à la lutte contre les inégalités sociales, contre les discriminations de toutes natures et le racisme, avec l'arrêt des privatisations, des investissements massifs dans les services publics, dont ceux de l'Éducation nationale et de la Santé, la création d'emplois en nombre, stables et qualifiés et, enfin, une augmentation des salaires et pensions.

La CGT dénonce cette campagne qui répond à des stratégies électoralistes du gouvernement, en lieu et place de ses obligations de tout mettre en œuvre pour répondre aux besoins des populations et de promouvoir le principe de laïcité. C'est proprement irresponsable !

Elle demande l'arrêt de cette campagne et le retrait sans délai de toutes les affiches et autres matériels des espaces publics et des lieux de scolarité.

Montreuil, le 3 septembre 2021